



Le courage
d'**agir**
Pour Sambreville

Programme communal
2024-2030

Introduction

Il est facile de parler, de multiplier les promesses et de dessiner des rêves sur papier. **Mais quand vient le moment de faire face à la réalité, peu sont prêts à agir avec le courage nécessaire pour transformer les idées en résultats concrets.**

Dans ce programme synthétisé, nous vous présentons bien plus que des mots : nous vous offrons **un plan d'actions fondé sur vos préoccupations, les engagements déjà tenus, et des idées réalistes et réalisables**, pour notre Ville.

Nous savons que, dans un paysage politique où le marketing a, hélas, pris une place beaucoup trop importante, beaucoup se contentent de discours, il faut avoir le courage d'agir !

Tandis que d'autres préfèrent parler sans rien accomplir, **nous choisissons de prendre nos responsabilités et de défendre un bilan construit sur des faits.**

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de dirigeants qui n'ont pas peur de se confronter à la réalité et d'agir pour le bien commun. Nous vous invitons à découvrir comment, à travers ce programme, nous avons choisi d'incarner ce courage, en mettant en avant des actions concrètes plutôt que de vagues promesses.

Nous le disons, nous nous trouvons à un moment charnière pour notre Ville, un moment où il ne suffit plus de maintenir le cap, mais où il faut avoir le courage d'agir, pour préparer l'avenir.

Aujourd'hui, nous vous présentons un programme ambitieux mais réaliste, porté par une équipe grandement renouvelée, mêlant expérience politique et sang neuf, **prête à relever les défis de demain, avec une énergie positive et des idées nouvelles.**

Forts des succès passés et déterminés à poursuivre sur le chemin du progrès, notre objectif est de construire une Sambreville dynamique, moderne, solidaire et durable, où chacune et chacun a sa place.

À la tête de cette équipe, notre Bourgmestre, une valeur sûre, un leader qui a prouvé sa capacité à transformer les idées en actions concrètes. **Son expérience, combinée à l'audace de nos nouveaux candidats, nous donne la force de bâtir un avenir à la hauteur de vos attentes.**





Nous avons déjà accompli beaucoup avec et pour vous, et, **avec votre soutien, nous pouvons aller encore plus loin !** Pour continuer à récolter les fruits d'un travail de longue haleine, Il est primordial de reconduire la majorité en place afin de voir se concrétiser, dans les meilleures conditions, les projets pour lesquels nous avons œuvré sans relâche.

Même si nous devons nous adapter à des changements de société de plus en plus rapides, **réfléchissons sur l'importance de garder un œil sur le long terme et des projets structurés, dans un monde dominé par le « trop court-terme » et le populisme.**

Continuons à bâtir la ville de demain !



Jean-Charles LUPERTO
Votre Bourgmestre
La valeur sûre





PROTÉGER



Se sentir et être en sécurité dans sa ville



CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

- **20 caméras supplémentaires à très court terme**

La sécurité fait partie des préoccupations majeures des sociétés actuelles. C'est également le cas pour les sambrevilloises et les sambrevillois. C'est la raison pour laquelle la majorité en place a déjà pris le taureau par les cornes en installant 20 caméras dans les lieux publics les plus fréquentés au début de cette année. Elles ont déjà pu montrer leur efficacité ont déjà permis à notre zone de police de résoudre plusieurs dossiers.

Pour la prochaine législature, nous nous engageons à placer 20 caméras supplémentaires, principalement dans les zones plus problématiques et potentiellement insécurisantes.



SOUTIEN FORT ET COLLABORATION INTENSE AVEC LES SERVICES DE POLICE ET DE SECOURS

Toujours en matière de sécurité des biens et des personnes, nous nous engageons à poursuivre et à renforcer la bonne collaboration avec nos zones de police et de secours. La localisation de caserne des pompiers et du nouvel hôtel de police et les nouvelles infrastructures permettront une plus grande efficacité.

Une attention aura été portée aux plus que probables évolutions de la taille des zones, en ayant à l'esprit des zones efficaces et à taille humaine.



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES SÉCURISANTES

- **Augmentation des dispositifs routiers de sécurité (modération de la vitesse, radars, opérations de sensibilisation ...)**



Les doléances concernant la vitesse et les conduites dangereuses des utilisateurs de la route se multiplient... Nous ne l'ignorerons pas dans le cadre des réflexions de voiries futures, où des dispositifs de modération du trafic continueront à être réfléchis, principalement dans les zones à forte densité de population et aux abords des écoles.

Nous collaborerons notamment avec la zone de police afin d'évaluer la possibilité de mise en place de dispositifs répressifs (radars) aux endroits où les excès de vitesse les plus fréquents sont constatés.



- **Adaptation du réseau aux cyclistes et piétons sans «criminaliser» la voiture**

Les cyclistes et les piétons occupent une place de plus en plus importante sur le réseau de routes communales, les trottinettes font également, petit à petit, leur apparition. Ces modes de déplacement doux nécessitent une adaptation des infrastructures existantes, à tout le moins lorsque la configuration le permet.

- **Campagne de marquage et de sécurisation des passages piétons**



- **Poursuite de la volonté de développer des rues scolaires**

Une rue scolaire étant située à proximité immédiate d'un établissement scolaire, elle est réservée temporairement aux piétons et aux cyclistes et est ainsi fermée à la circulation des véhicules motorisés, à certaines heures, durant les entrées et sorties scolaires, permettant ainsi la sécurité de tous.

- **Renforcement de la sécurité des piétons et cyclistes durant les chantiers.**





LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE VIOLENCE

- **Lutte contre le harcèlement à l'école et dans le sport**

L'avènement des réseaux sociaux a donné vie à une forme de harcèlement supplémentaire dans le monde scolaire où trop d'enfants en sont victime.

Nous nous engageons à lutter de manière active contre ce phénomène afin de prévenir au maximum le harcèlement scolaire, par des actions de sensibilisation dans les établissements d'enseignement, en bonne collaboration avec les directions des établissements scolaires et les associations actives dans ce domaine.

Le harcèlement dans le domaine du sport est également une réalité. A travers le Plan de Cohésion Sociale, la lutte contre le harcèlement dans le sport sera accentuée par plusieurs actions de sensibilisation auprès des clubs sportifs.



- **Lutte contre les violences domestiques**

La violence à l'école est une réalité, la violence au sein du domicile en est une autre. Qu'elle concerne les violences à l'égard des femmes, des enfants, des animaux, et plus rarement, des hommes. Nous nous engageons, à travers les actions de notre service de la Cohésion sociale, à prévenir toute forme de violence domestique dans un premier temps, mais également à apporter un soutien psychologique et logistique aux personnes qui en sont malheureusement victime.

- **Développement d'un partenariat actif avec la maison arc-en-ciel**

La Maison Arc-en-Ciel est une association qui lutte pour les droits des personnes lesbiennes (L), gays (G), bissexuelles (B), transgenres (T), queer (Q), intersexes (I), asexuelles (A) et l'ensemble de celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans ces sigles (+).

Accueil, rencontre, écoute et activités en tout genre et pour tous les publics, les équipes de la maison arc-en-ciel proposent un ensemble de services pour permettre aux personnes LGBTQIA+ de se sentir chez elles et de s'épanouir, dans notre grande Maison. Nous souscrivons à cette volonté pour Sambreville.



PEINES ADMINISTRATIVES

- **Peines de travail d'intérêt général pour les plus grosses infractions au règlement communal de police et les récidives**

Quel habitant d'une Ville souhaite évoluer dans une ville où, une très faible minorité ne fait aucun effort pour le bien-être collectif ? Il est inacceptable que le confort et la qualité de vie de tous soient menacés par l'incivisme de quelques-uns.

Des sanctions administratives existent déjà, mais force est de constater qu'elles demeurent insuffisantes pour certains. C'est la raison pour laquelle nous proposons des peines de travail administratif ou d'intérêt public, pour les infractions les plus graves au règlement général de police et pour les multi récidivistes.





HABITER



Vivre et évoluer dans une Ville pratique et au cadre de vie agréable



LOGEMENT DÉCENT ET ACCESSIBLE À TOUS

- **Augmenter et diversifier l'offre de logements**

S'il est bien un droit fondamental pour toutes et tous, c'est le droit de jouir d'un logement décent et salubre. L'offre de logements publics est déjà correcte sur le territoire sambrevillois (10%) mais nous devons toujours faire mieux. Il est également important de diversifier l'offre de logements. Nous nous engageons à poursuivre le projet (déjà sur les rails) « Ville+Sambre+Ville » sur la rive gauche de la Sambre, où 285 logements verront le jour, dans un quartier verdoyant, relié au centre-ville par la future passerelle cyclo-piétonne.

Des initiatives de logements partagés pourront aussi être encouragées.



- **Augmenter la taxe sur les logements inoccupés**

Beaucoup de logements sont inoccupés et pourraient être utilisés et mis en location ou à la vente, pour loger des familles à la recherche d'un logement décent. C'est une des raisons pour lesquelles une taxe sur les logements inoccupés avait été mise en place, afin de contraindre les propriétaires à mettre leur logement en vente ou en location.

Au vu du nombre de logements vides, nous nous engageons à rendre cette taxe plus incitative encore afin d'exercer une pression supplémentaire sur les propriétaires de ces maisons inoccupées, de façon à augmenter l'offre de logement. L'accompagnement mis en place par la cellule logement sera bien entendu maintenu dans cette optique de réduction de logement inoccupés sur le territoire.

Cette mesure portera également sur les cellules commerciales vides.

- **Accompagner les propriétaires qui souhaitent mettre leur logement en location**

Il est parfois difficile et fastidieux de s'y retrouver parmi toutes les démarches administratives à entreprendre. Un accompagnement est prévu pour les propriétaires désireux de mettre leur logement en location, notamment via le service « logement ».



RÉNOVATION CONTINUE DES ROUTES COMMUNALES



- **Consacrer 50% du budget annuel consacré aux investissements à la rénovation des routes et trottoirs !**

Pour autant que les intercommunales partenaires et le bureau d'étude communal puissent avoir les ressources humaines et le temps nécessaires au suivi et à la coordination de tous les dossiers, nous nous engageons à consacrer la moitié du budget annuel disponible pour les investissements (à l'extraordinaire)

à la rénovation des voiries et des trottoirs, avec un ordre de priorité clairement établi dans le cadastre des voiries existant, qui sera mis à jour, (document permettant d'établir un ordre de priorité, en fonctions de la fréquentation, du passage des bus, de la présence d'écoles, de commerces, etc.)

- **Cartographie dynamique en ligne des travaux en cours**

Nous tenterons de mettre en place une cartographie spécifique aux travaux communaux, reprenant la nature des travaux, les déviations, les délais et les états d'avancement des travaux en temps réel avec une identification des types de voiries et des opérateurs de travaux, pour faciliter la compréhension des citoyens.



- **Réunions citoyennes systématiques avant travaux**

Nous veillerons à organiser des réunions citoyennes de manière systématique, avant chaque chantier impactant la circulation ou le stationnement des riverains dans les rues concernées.



VILLE TOUJOURS PLUS ÉCO-RESPONSABLE ET HARMONIEUSE

• Développement d'un réseau de chaleur

Un réseau de chaleur urbain écologique, est le moyen le plus durable et économique pour alimenter une zone définie en chauffage. Il a pour but d'optimiser la qualité de vie des résidents, la durabilité sociale et les performances environnementales. Nous participerons, au développement de ce réseau, au départ d'Innovyn, avec qui nous avons monté le dossier. Ce réseau alimentera notamment le nouveau quartier Ville+Sambre+Ville et une partie du centre d'Auvelais.



• Verdissement et fleurissement des lieux publics et accession au statut de Ville fleurie

Nous entendons souvent que le « béton » prend une part trop importante dans le cadre de vie. Il est cependant important de pouvoir concilier la création de nouveaux logements (vu la demande croissante et de l'explosion démographique), avec un environnement harmonieux. Cette problématique est commune à tous les pôles urbains de la taille de Sambreville et des plus grandes Villes.

Nous nous engageons à poursuivre le fleurissement et le verdissement de la Ville et de ses quartiers, notamment en replantant des arbres à l'occasion de la réalisation du projet de ville de Tamines, notamment sur la place St-Martin et la place du jumelage, mais également en poursuivant le projet de plantation de haies et le fleurissement des espaces publics, un peu partout en ville.

• Donner plus de moyens au groupe de travail « environnement »



• Faire vivre et faire évoluer notre « Parc des Générations »

Continuer à faire évoluer le parc des générations en y ajoutant des modules de jeu ou de sport, en tenant compte des suggestions des citoyens. Un budget annuel récurrent y sera consacré.

- **Accompagnement des citoyens à la transition énergétique**

Nous nous engageons à mettre en œuvre un accompagnement gratuit pour les citoyens qui le souhaitent, via des structures externes ou en interne, afin d'informer et accompagner les sambrevillois dans la transition énergétique.

Nous nous engageons, également à maintenir la prime communale (qui double la prime wallonne) à l'achat d'un vélo ou d'une trottinette électrique, pour les déplacements professionnels.

Nous réfléchissons également à la possibilité d'une prime à l'achat d'un cadenas de qualité pour contribuer à la lutte efficace contre le vol de vélo.

Nous nous engageons, enfin, à étudier les possibilités de nouveaux lieux afin d'implanter des bornes de rechargement pour les véhicules électriques ainsi que des véhicules partagés.



- **Plan d'action spécifique aux plus petits villages de Sambreville**



S'il est vrai qu'une partie importante de la population sambrevilloise est concentrée sur Auvelais et Tamines, les deux centres urbains, qui ont nécessité un focus particulier, les autres secteurs de Sambreville méritent tout autant d'attention.

Nous nous engageons à développer un véritable plan d'action pour les plus petits villages qui composent notre Ville. En leur consacrant une partie des budgets alloués aux divers réaménagements mais également en décentralisant certaines activités culturelles ou festives.

- **Mise en valeur accentuée de la Sambre**

La volonté est de tourner davantage la ville vers la Sambre, dans tous les domaines possibles.





MOBILITÉ ET STATIONNEMENT ADAPTÉS AUX NOUVEAUX ENJEUX

- **Projet de ville de Tamines**
(25 millions d'euros, pour 7 projets)

Il n'est plus un secret que Tamines fera l'objet de profonds changements dans les années à venir. En effet, nous avons pu obtenir 25 millions d'euros de subsides européens et régionaux pour le redéploiement de Tamines. Qu'il s'agisse du parking, des espaces publics ou des lieux culturels, tous les aspects seront abordés, y compris de la sécurité.

Epinglons le nouveau pôle culturel qui abritera la bibliothèque, la ludothèque, et des académies rénovées. Le parking silo, situé sur le site de Samera, comblera une offre de parking à Tamines, sur base d'une étude spécifique qui a identifié les besoins. Alors que les Places Saint-Martin et du Jumelage seront repensées pour être des lieux de quiétude, arborés, tout en conservant un nombre significatif de places de parking.

Nous nous engageons à redonner à Tamines, le dynamisme qu'elle mérite ! Nous nous sommes battus pour aller décrocher les budgets nécessaires à sa reconversion !



- **Maintenir une offre conséquente de parking gratuit et en établir la cartographie**

Le manque de places de stationnement est un problème récurrent et commun à la majorité des centres-villes. Nous nous engageons à maintenir une offre conséquente de parking gratuit à Sambreville. A propos des rares endroits où le stationnement est payant, nous venons de solliciter le prestataire City parking pour passer à 30 minutes de stationnement gratuit au lieu de 15 minutes. Nous comptons maintenir cette mesure.

- **Prise en compte des cyclistes et des piétons lors de la réalisation des travaux**

Nous nous engageons à intégrer des solutions pour les usagers faibles cyclistes, piétons, et les autres modes de déplacement dits « actifs », dans la planification des travaux sur les routes communales, en fonction de ce que permettra l'infrastructure existante.



- **Poubelles de tri sélectif en ville**

La rationalisation des poubelles sur l'espace public a parfois été incomprise alors qu'elle faisait suite à une analyse fine de leur utilisation ou mauvaise utilisation. Le tonnage de dépôts clandestins a pourtant baissé drastiquement depuis l'instauration de cette mesure. Néanmoins, certains endroits restent problématiques et ont été identifiés pour le placement de nouvelles poubelles, invitant au tri sélectif.



- **Augmentation du quadrillage, de la sensibilisation de chacun, et des amendes administratives**

Un environnement de qualité est l'affaire de toutes et tous ! Le quadrillage des agents constatateurs environnementaux sera ainsi renforcé afin de combattre de manière plus efficace les pollueurs ou les distraits, et de leur faire payer leur juste contribution au maintien de la propreté publique au travers des sanctions administratives communales. Un rappel des sanctions sera toujours privilégié dans un premier temps tant la prévention reste une volonté affirmée.

- **Augmentation du nombre de caméras mobiles autour des bulles à verre et des sites problématiques**



- **Création d'une grande opération « sentiers » pour mettre en valeur et rendre praticables tous nos sentiers communaux**

Maintenir notre label « Handicity » en renforçant les initiatives d'inclusion. Intégration systématique de la problématique de l'accès aux PMR (Personnes à mobilité réduite) dans le développement de tous les nouveaux projets.

- **Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur accès aux services, principalement de manière numérique.**

Avec l'appui des EPN (Espaces Publics Numériques), développer un plan d'accessibilité numérique pour limiter l'exclusion d'un grand nombre de citoyens et citoyennes en situation de handicap. Il faut contrer les risques de fracture numérique, de discrimination et, surtout, de non-recours aux droits.



- **Garantir la plus grande accessibilité numérique (anysurfer).**

Bien que nous respectons la législation de 2018 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public nous souhaitons aller plus loin avec, par exemple, la mise en place du « Facile À Lire et à Comprendre » (FALC), capsules en langues des signes, audio, etc.

- **Sensibiliser les commerces et l'Horeca sur l'accessibilité des bâtiments et l'accueil des chiens-guides.**



- **En collaboration avec l'ADL (l'Agence de Développement Local), nous nous engageons à réfléchir à l'implémentation d'un label spécifique pour les entreprises ou les commerces qui mettent des dispositifs inclusifs en place**

- **Poursuivre la labélisation « access-i » des bâtiments communaux rénovés ou nouveaux.**

Le label « access-i » permet un niveau d'accessibilité reconnu et validé des lieux ouverts au public



- **Inciter les organisateurs d'évènements sportifs et culturels à accueillir, au mieux, les personnes en situation de handicap.**



ÉVOLUER DANS UNE VILLE SOUCIEUSE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

- **Renforcer les missions du Conseil Consultatif Communal du Bien-être Animal (CCCBEA)**

Sambreville a été une des premières communes wallonnes à se doter d'un organe consultatif pour le Bien-Être animal. Ce dernier est composé de professionnels tels que des vétérinaires, de membres de la zone de police, de représentants du Conseil communal et bien évidemment, de citoyens engagés pour cette cause.

Le « CCCBEA » a déjà mis en place de nombreuses actions et atteint doucement son rythme de croisière. Il a notamment mis sur pied la toute première journée du Bien-Être Animal à Sambreville.

Nous nous engageons à continuer à lui donner tous les moyens et l'appui nécessaire à son bon fonctionnement et à renforcer ses missions.



- **Campagnes de sensibilisation diverses**

En collaboration avec le CCCBEA dont nous faisons mention au paragraphe précédent, nous nous engageons à multiplier les campagnes de sensibilisation relatives au Bien-Être Animal, notamment en ce qui concerne les feux d'artifice, les abandons pendant l'été, la préservation de la biodiversité avec les fauchages tardifs, ou encore la vigilance lors de l'emploi d'engins susceptibles de tuer des animaux.



- **Prime communale à l'adoption d'un animal issu d'un refuge agréé**

Nous proposons de mettre en place une prime communale pour l'adoption d'un animal provenant d'un refuge agréé, de façon à permettre aux animaux abandonnés ou sans famille de retrouver un foyer. Cette prime interviendrait à concurrence de 50% du montant de la facture émise par le refuge.



RECOURIR AUX ÉCONOMIES D'ÉCHELLE EN S'INSCRIVANT DANS DES PROJETS SUPRA LOCAUX

Continuer de s'inscrire dans des projets supra locaux afin de réduire les coûts et partager les avancées et les bénéfices des projets entre plusieurs communes





SIMPLIFIER LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES POUR LES CITOYENS

Accompagner et simplifier les démarches administratives notamment en accroissant les services en ligne



POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DU CITOYEN

Améliorer les infrastructures pour un meilleur accueil au citoyen et former l'ensemble du personnel à un accueil de qualité.

Dans cette optique, une refonte du hall d'accueil de l'hôtel de Ville verra le jour pour un accueil contemporain, qualitatif et performant du citoyen.



SOUTENIR NOTRE FOLKLORE LOCAL ET LE METTRE EN VALEUR AUPRÈS DE LA POPULATION ET DANS LES ÉCOLES





ÉPANOUIR



Se développer dans sa Ville



LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES DISCRIMINATIONS

- **Poursuivre le travail sur base du plan local de lutte contre la pauvreté**

PREMIERE commune wallonne à se doter d'un plan local transversal de lutte contre la pauvreté, nous ne laissons pas, et ne laisserons jamais, les plus fragilisés en difficulté !

Nous nous engageons à permettre aux acteurs de ce plan (Service de la Cohésion Sociale en tête et CPAS bien sûr) de mener à bien toutes leurs missions et atteindre tous leurs objectifs pour que chacun puisse vivre dans la dignité.



- **Des éducateurs de rues sur le terrain**

Nous nous engageons à intensifier, par l'intermédiaire du Service de la Cohésion sociale, la présence d'éducateurs de rue sur le terrain, principalement dans les quartiers, afin de retisser du lien social et de rétablir les dialogues parfois rompus.

- **Lutte contre la fracture numérique pour les seniors et les publics en décrochage (via des structures mobiles dans les quartiers)**

La fracture numérique se définit comme le fait d'être « en difficulté avec l'utilisation des nouvelles technologies », ou encore la difficulté d'y avoir accès. Elle concerne principalement les seniors et les publics en décrochage, mais pas uniquement ...

Pour lutter contre ce phénomène, nous nous engageons à aller jusque dans les quartiers (notamment via l'espace public numérique mobile) pour rencontrer le public marginalisé et lui donner des formations et de précieux conseils afin de faciliter son utilisation. Nous maintiendrons bien évidemment l'offre existante d'espaces publics numériques « fixes ».

Nous nous engageons également à créer des permanences, dans divers lieux comme la bibliothèque, la maison de la Cohésion sociale et le CPAS, afin d'aider la population qui en a besoin, à utiliser ces nouveaux outils.



- **Contribuer à diminuer la facture énergétique des sambrevillois**

Il nous tient à cœur d'aider les sambrevillois à diminuer leurs factures énergétiques. Pour ce faire, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour aider les citoyens qui le souhaitent à diminuer leur facture énergétique, notamment via des conseillers spécifiques, en leur donnant des conseils simples et pratiques pour réduire leur consommation et accéder à leurs droits. Nous nous engageons également à poursuivre le travail commencé au travers

du nouveau PAEDC (Plan d'Action Energie Durable et Climat).

Nous favoriserons le développement des énergies renouvelables sur le territoire, notamment via l'implantation de champs de panneaux photovoltaïques sur le territoire. Nous développerons un mécanisme de coopérative locale à la rénovation des bâtiments privés (pour stimuler la rénovation dans le bâti privé).

- Offrir l'audit énergétique nécessaire à l'obtention de primes aux Sambrevillois.



- Devenir un point relais au sein du réseau « Famille mono » afin d'aider spécifiquement les familles monoparentales.

- Mettre en place des cueillettes solidaires anti gaspillage

Beaucoup de propriétaires d'arbres fruitiers ne récoltent pas, ou peu, les fruits en surplus. Il s'agit de proposer aux propriétaires d'enregistrer leurs arbres fruitiers sur une plateforme et organiser la mise en commun des cueillettes afin de les redistribuer.



POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE ET ENSEIGNEMENT PUBLIC DE QUALITÉ



- **Augmentation des places en crèche**

Nous nous y étions engagés, nous l'avons fait ! Nous avons pu obtenir d'importantes subventions permettant la réalisation de trois nouvelles crèches, à Tamines, à Velaine, et à Moignelée pour DOUBLER le nombre de places en crèche.

93 nouvelles places qui permettront de répondre aux nombreuses demandes qui sont aujourd'hui en liste d'attente. Aujourd'hui, notre partenaire IMAJE, ne peut répondre favorablement qu'à 40% des demandes actuelles, alors qu'avec ces 3 nouvelles crèches, nous atteindront 100% du taux local de couverture, une prouesse !

Nous nous engageons à poursuivre la mise en œuvre concrète de ces dossiers et à faciliter l'accueil de la petite enfance sur le territoire sambrevillois.

Nous nous engageons à poursuivre un travail d'évaluation et de veille permanente, afin de saisir la moindre opportunité d'accroissement du nombre de places d'accueil.

- **Continuer de rénover nos écoles**

Nous nous engageons à poursuivre le travail entamé dans le cadre de la rénovation de nos établissements scolaires communaux.

Après la rénovation intégrale de l'école de Moignelée, la nouvelle salle de Gymnastique de l'école de Velaine, les préaux d'autres établissements, nous nous engageons à rénover totalement l'école communale de Keumiée et à tout mettre en œuvre pour décrocher les subsides nécessaires afin de poursuivre ce travail de rénovation, tant sur le plan architectural qu'énergétique.

C'est ainsi qu'une rénovation intégrale de l'école de Velaine et une modernisation des établissements des écoles de Seuris/Arsimont, de l'école industrielle et de l'Académie d'Auvelais seront ainsi envisagés.

Nous serons aussi attentifs à végétaliser nos cours de récréation.



- **Offrir une classe de dépaysement et une collation saine quotidienne à chaque enfant**

Nous avons analysé méticuleusement la possibilité d'offrir des repas gratuits à tous les enfants de toutes les écoles. Malheureusement, nous nous devons avant tout d'être réalistes, cette mesure n'est tout bonnement pas finançable dans l'état actuel de la réalité budgétaire.

Par contre, d'autres initiatives sont possibles et nous tiennent à cœur !

Nous nous engageons à tout entreprendre pour tendre vers la gratuité scolaire pour tous dans l'enseignement fondamental, notamment en offrant une collation saine quotidienne, à chaque enfant, tous réseaux confondus, et en offrant à chacun d'entre eux une journée de dépaysement dans le cadre d'une excursion scolaire.

- **Généraliser, tant que possible, le chèque sport afin de permettre un épanouissement sportif à chaque enfant**



- Maintenir des repas sains et eco-responsables au sein des cantines scolaires



- Verduriser au maximum les cours de récréation

- Intensifier le réseau et augmenter l'offre d'aides extrascolaires, notamment l'école des devoirs



- Poursuivre le développement d'un enseignement diversifié et de qualité tant fondamental, qu'artistique que de promotion sociale.

L'ENSEIGNEMENT A TOUJOURS ÉTÉ AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS ET IL LE RESTERA !



PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS PAR LA CULTURE ET LE SPORT

- **Maintenir l'éducation et la culture au cœur de nos priorités**



- **Des espaces sportifs pour tous, partout en ville (multisports, fitness, skate park, ...)**

Plusieurs espaces sportifs extérieurs ont vu le jour à Sambreville ces dernières années. Nous nous engageons à poursuivre ce travail et à développer de nouvelles aires multisport et du street workout dans les quartiers ainsi que de nouveaux espaces de fitness outdoor.

Nous nous engageons également à mettre à disposition des jeunes, un « skatepark ».

En concertation avec le comité d'accompagnement incluant des riverains, nous nous engageons également à faire évoluer le « Parc des Générations », en fonction des remarques des citoyens.

- **Promotion du sport dans nos écoles en faisant appel à nos sportifs locaux de renommée internationale en tant qu'ambassadeurs**



- **Développement des deux futurs grands pôles culturels de Tamines et d'Auvelais**

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour développer de la plus belle des manières, avec nos partenaires, les deux grands pôles culturels sambrevillois, sur le site de l'ancienne gare d'Auvelais, et à la place du jumelage à Tamines.

- **Maintenir le soutien aux acteurs locaux et associatifs**



PERMETTRE DE S'IMPLIQUER DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DE SA VILLE



- **Vos élus à votre rencontre dans votre quartier, de manière périodique !**

Nous avons bien mesuré que la population demande davantage de dialogue et de concertation avec ses élus. Nous nous engageons à venir, chez vous, dans votre quartier, de manière fixe et périodique (une fois par trimestre, pour chaque village de Sambreville, par exemple), afin d'entendre vos préoccupations.

- **Augmentation du budget participatif**

Après avoir déjà doublé le budget participatif, nous nous engageons à encore l'augmenter de manière significative, au fur et à mesure des années. En effet, ce projet remporte un franc succès auprès de la population et il nous tient à cœur d'impliquer les citoyens dans des projets concrets afin qu'ils s'approprient davantage leur Ville.



- **Implication et participation citoyenne (sondages, accès vidéo au Conseil communal)**

D'autres vous font croire qu'il est légalement possible de consulter la population dans le cadre du montage de dossiers très spécifiques. C'est totalement illusoire et populiste. La plupart des subsides sont obtenus dans le cadre d'appels à projets, émanant des niveaux de pouvoirs supérieurs ou de l'Europe, et qui sont très strictement cadrés.

Nous nous engageons, par contre, à consulter le plus fréquemment possible et le plus en amont possible, la population, dans le cadre des dossiers qui l'autorisent.

Nous nous engageons également à poursuivre la rediffusion du Conseil communal en vidéo et à en laisser l'accès en continu, comme c'est le cas depuis plusieurs mois déjà.

- **Augmentation des groupes citoyens par thématique (Conseils consultatifs communaux)**

La législature précédente a vu naître le Conseil Consultatif Communal du Bien-Être Animal, alors que le Conseil Consultatif des Aînés et de l'Aménagement du territoire existaient déjà, tout comme la commission consultative communale de la personne handicapée ou encore le Conseil communal des enfants, qui tous sont des outils de démocratie participative.

Soucieux d'impliquer les citoyens dans les prises de décisions qui les concernent, nous nous engageons à augmenter le nombre d'organes officiels de consultation populaire. Nous pensons, notamment, à la création d'un Conseil Consultatif de la sécurité.

Nous nous engageons également à donner plus de moyen au « Groupe Environnement », notamment à l'origine du fleurissement de certains quartiers de la Ville.



- **Mise en place de Comités de suivi avec participation citoyenne pour les grands projets industriels**

Intégrer, tant que possible, dans le respect de la législation, dans les permis d'urbanisme des grands projets industriels, la composition d'un comité d'accompagnement qui permettra aux citoyens d'avoir un contact direct et des échanges avec les responsables des entreprises présentes dans leur environnement direct.

- **Dynamiser le Conseil des jeunes**

Privilégier le concept de jeunesse ressource en incluant les jeunes dans les processus de décisions qui les concernent



- **Intensifier la communication active et régulière envers les citoyens**

Afin d'expliquer les actions menées nous nous engageons à utiliser, toujours plus, tous les moyens de communication possibles pour toucher l'ensemble de la population



BOOSTER L'EMPLOI LOCAL, L'ÉCONOMIE, ET PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

Selon les statistiques, le chômage est en recul, chez nous, de près de 5% à Sambreville, et ce malgré des catastrophes industrielles majeures (Saint-Gobain, Caterpillar, Carwall, ...) et les crises du Covid et de l'énergie. Certes, la situation était compliquée et complexe, mais au vu du contexte, ce résultat est encourageant et reflète le travail de la majorité en faveur du redéploiement économique de la Ville.



- **Nous nous engageons à continuer de doter notre Agence de Développement Local des moyens nécessaires à son bon fonctionnement et à son développement.**

- **Soutenir les initiatives permettant la mise à l'emploi des publics les moins qualifiés en renforçant les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle sur le territoire**



- **Favoriser les circuits courts dans les commandes publiques pour soutenir l'entrepreneuriat local**

- **Maintenir la fiscalité communale la plus basse possible**



- Supprimer la double taxe poubelle/égouts pour les indépendants



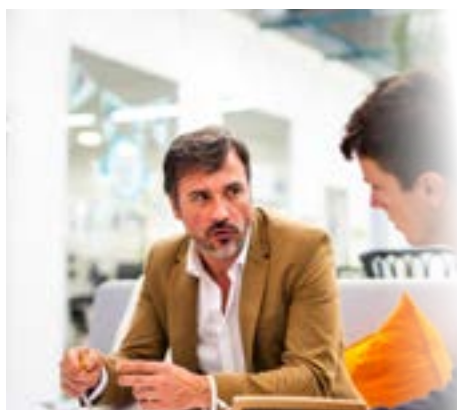
- Exonération de la taxe spécifique pour les commerces de moins de 500m²

- Proposer des prêts à taux zéro pour les petits commerçants en besoin de liquidités



- Maintien de la part communale de l'IPP la plus basse possible.

- Attention particulière pour les familles monoparentales, dans le cadre de la fiscalité communale.



- Développement économique et commercial : Guichet spécifique

Nous nous engageons à mettre en place un point d'accueil à l'hôtel de ville, en collaboration avec l'Agence de Développement Local, pour accueillir et entendre les préoccupations et les propositions des commerçants locaux. Il est important d'orienter, conseiller et accompagner les indépendants en concentrant l'information en un seul lieu.



- **Poursuivre la dépollution des terrains industriels encore pollués afin de pouvoir développer positivement ces espaces.**

- **Formations adaptées aux métiers en pénurie à Sambreville**

Nous nous engageons, avec nos partenaires, à développer des formations ciblées sur les métiers en pénurie à Sambreville et qui correspondent au profil des demandeurs d'emploi locaux, notamment dans les secteurs du bâtiment et de l'HORECA.

Les formations relatives aux métiers de l'Horeca auront lieu sur l'ancien site du Bon Grain, récemment réhabilité, au Boulevard de l'Europe. Nous nous engageons à développer davantage et faire vivre cet endroit.

Les formations spécifiques aux métiers du bâtiment seront, quant à elles, développées sur le site de l'ancienne piscine de Tamines, et seront le fruit d'une collaboration entre notre CPAS et ses partenaires.

Nous poursuivrons la valorisation de notre centre de validation des compétences.



- **Soutenir la formation en alternance au sein des pouvoirs publics en qualité d'employeur**

- **Créer un marché thématique sur Tamines**





VIVRE EN BONNE SANTÉ

- **Être actif dans la prévention en matière de santé**

La « bonne santé » est un des piliers fondamentaux, sinon le pilier fondamental de l'épanouissement personnel. Nous nous engageons à être un relai actif dans les campagnes de prévention santé dispensées par les organismes agréés et les organismes de soins de santé.



- **Apporter un soutien aux acteurs des soins de santé pour rendre le « patient partenaire »**

- **Combattre l'isolement médical (livraison de médicaments, ...)**

Nous nous engageons à combattre, autant qu'il le soit possible à notre niveau, l'isolement médical, notamment lorsqu'il s'agit des personnes âgées ou en situation de handicap. Nous proposons de réfléchir les problématiques de manière coordonnées et de lutter contre l'isolement médical en offrant des options au cœur des quartiers.



- **Etablir des lignes d'actions en collaboration avec les acteurs de terrain pour renforcer la dynamique locale**

Il est important de développer ces actions en concertation avec les acteurs clés, de les entendre et les soutenir dans les difficultés rencontrées, notamment face à la pénurie des soignants et concernant la question des visites à domicile



- **Formations premiers secours dans les quartiers**

Nous proposons d'aller jusque dans les quartiers, en collaboration avec la zone de secours et notre Centre Hospitalier, pour dispenser des formations afin de permettre à, tout un chacun, de donner les premiers soins en cas de malaise ou d'accident.

- **Veiller à la qualité de notre environnement**

Nous nous engageons à demeurer attentifs à la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous consommons... et à interpeller, le cas échéant, avec insistance, les instances qui en ont la responsabilité.



- **Défendre notre Hôpital aigu de proximité**

Notre hôpital doit pouvoir maintenir des soins de qualité et spécialisés. Il est et doit rester le premier employeur local sans qu'il ne faille en plus rappeler son rôle socio-sanitaire majeur dans notre bassin de vie.

À LA COMMUNE



PS

1^{er}

JEAN-CHARLES LUPERTO



PS

2^e

CARINE DAFTE



PS

3^e

NICOLAS DUMONT



PS

4^e

GINETTE BODART



PS

5^e

FREDDY DELVAUX



PS

6^e

SOPHIE DINEUR



PS

7^e

RACHID BOUKAMIR



PS

8^e

CHANTAL BERTRAND KOULOS



PS

9^e

CÉDRIC JEANTOT



PS

10^e

AXELLE BIZJAK



PS

11^e

FRÉDÉRIC DUMONT



PS

12^e

MARGUERITE GRIBOMONT



PS

13^e

DANNY PICALET



PS

14^e

CINZIA TRISOLINI



PS

15^e

NICOLAS VANDERGUCHT



PS

16^e

AMAL EL BOURI



PS

17^e

OLIVIER CROIX



PS

18^e

FRÉDÉRIQUE LAMBORI



PS

19^e

ERIC SORNIN



PS

20^e

NATACHA DELVAUX



PS

21^e

PASCAL CHUDZIK



PS

22^e

MARGAUX PREVOT



PS

23^e

BENOÎT POULAIN



PS

24^e

MARIANNE LHOMME



PS

25^e

ALESSIO MICALIZZI



PS

26^e

BÉATRICE BERNARD



PS

27^e

LOÏC KULIK



PS

28^e

MARIE-ALINE RONVEAUX



PS

29^e

VINCENZO MANISCALCO

À LA PROVINCE



PS

3

MARC GILBERT

1^{er}

À LA PROVINCE



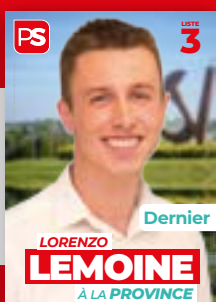
PS

3

CARINE DAFTE

2^e

À LA PROVINCE



PS

3

LORENZO LEMOINE

Dernier

À LA PROVINCE



#VotreEquipeGagnante